

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

personnel de l'armée mobilisée. Et comme chez nous l'aviation commerciale est embryonnaire et souffre de difficultés dans son développement, nous ne pouvons compter, au moment d'une mobilisation générale, qu'avec les pilotes militaires. Ceci explique le nombre de nos escadrilles du temps de paix. On créera six groupes de défense anti-aérienne.

Rien de spécial à dire des services sanitaire et vétérinaire.

Le recrutement conserve le principe du service personnel obligatoire et sa durée actuelle de 28 ans, mais disparaissent les diverses catégories de l'organisation de 1911, et, de même, la distinction entre armée active et armée de réserve.

L'instruction militaire sera obligatoire dans certains lycées et classes scolaires. Les diplômés de cet enseignement bénéficieront d'avantages d'incorporation importants.

Les cours de répétition seront des périodes de manœuvres.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Die Schweiz im internationalen Luftverkehr. Grande brochure in-4°, très richement illustrée, Arnold Bopp et Co, Zurich, éditeurs.

Je ne sais si tout casse et tout lasse, mais certainement tout change, même la néophobie. Peu nombreux seront ceux qui, feuillant cette brochure, croiront devoir sourire aux perspectives qu'ouvre aujourd'hui la circulation aérienne, comme sourirent avec scepticisme les contempteurs des chemins de fer, admirateurs du « bon vieux temps », à l'époque où soufflaient de premières locomotives à vapeur asthmatiques. Pour nous, de la Suisse occidentale, dont les conditions économiques, vu l'exiguité du milieu, sont plus difficiles que celles de la Suisse allemande, cette publication est des plus instructives. Ceux qui s'intéressent à l'aviation, voire en simples amateurs ou touristes, la consulteront avec intérêt et profit.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung, août 1926. — Schweizerische Offiziergesellschaft. Der Zentralvorstand an die Sektionen. — La motion Dollfus au Conseil national. — Zur Reform des Militärischen Vorunterrichts (Schluss), von Hauptmann O. Weiss. — Die Reform des schweizerischen Militärstrafrechtes, von Major H. F. Pfenninger. — Zur Frage der Ausbildung von Stabsoffizieren, von Major Hegetschweiler. — Schiessschule und Zentralschule I, von Hauptmann G. Däniker. — Totentafel. — Sektionsberichte. — Literatur.